



Rapport annuel 2021 de la présidence et du secrétariat

Séances du comité

Le comité de fauna•vs s'est réuni quatre fois en 2021, chaque fois de manière virtuelle. Outre les tâches habituelles, le comité s'est notamment occupé de la campagne d'information sur les grands prédateurs dans le cadre de l'initiative cantonale.

Assemblée générale

L'AG a eu lieu le 8 mai 2021 à Salquenen par un temps magnifique. Dix-neuf membres y ont participé. L'AG a été précédée d'une excursion sur le sentier des lézards verts à travers les vignobles de Salquenen. Le long du parcours, 32 participant.e.s ont été informé.e.s par Peter Oggier, directeur du parc naturel Pfyn-Finges, et par différent.e.s intervenant.e.s de diverses mesures de promotion de la biodiversité dans les vignobles.

Bulletin fauna•vs info n° 39 et 40

Les deux bulletins ont été publiés en août et en décembre. Les principaux thèmes abordés ont été:

- l'arrêt du Tribunal fédéral sur les tirs de régulation pratiqués sous forme de chasse dans la forêt d'Aletsch
- le bilan de la saison de reproduction 2020 du gypaète barbu en Suisse romande
- un entretien avec le nouveau chef du Service de la chasse, de la pêche et de la faune du canton du Valais ainsi qu'une interview du service sur les nouvelles règles de tirs dans les districts francs fédéraux
- le braconnage du lynx
- le rapport d'activité 2020 de l'Association valaisanne pour la protection des chauves-souris

On a aussi publié plusieurs articles sur des espèces particulières comme l'orvet, le crabe à bec rouge, le loir et le lérot. Tous nos bulletins peuvent être téléchargés sur le site internet de fauna•vs, www.fauna-vs.ch.

Campagne d'information sur l'initiative "Pour un canton du Valais sans grands prédateurs"

L'initiative populaire cantonale « Pour un canton du Valais sans grands prédateurs » a été soumise au vote des citoyen.ne.s valaisan.ne.s le 28 novembre. Le comité de fauna•vs a décidé de participer activement, en plus de sa propre campagne, au comité de coordination de différentes organisations environnementales. Le 26 octobre 2021, la campagne du comité de coordination et celle de fauna•vs ont été lancées par une conférence de presse. Le message des organisations environnementales a été repris par les médias locaux.

Comme lors de la campagne contre la révision de la loi fédérale sur la chasse, fauna•vs a envoyé un flyer d'information à tous les ménages privés du canton du Valais. Les réactions à ce dépliant ont été presque toutes positives, le secrétariat n'a reçu que très peu de réactions négatives. Par ailleurs, fauna•vs a passé trois annonces dans le Nouvelliste et dans le Walliser Bote (à chaque fois en première page). Des chasseurs, des forestiers et des photographes de la faune ont pu être recrutés pour ces annonces. A court terme, une autre annonce a pu être publiée dans le Walliser Bote, financée par l'intervenant lui-même. En novembre, fauna•vs a publié deux lettres de lecteurs dans le Walliser Bote, en réponse aux fausses déclarations des partisans de l'initiative.

Finalement, l'initiative a été acceptée à 63%. Dans le Bas-Valais comme dans le Valais central, l'initiative a obtenu 56% de oui et dans le Haut-Valais 81%. Dans le Bas-Valais, dix communes ont dit non à l'initiative. A Sion, le résultat a été extrêmement serré avec 50.27% de voix pour. Pour fauna•vs, sa propre campagne ainsi que la campagne générale ont été couronnées de succès. Elles ont incité à la réflexion et à la discussion et, le comité en est persuadé, ont également eu une influence sur le résultat de la votation. Sans les campagnes et les nombreuses personnes qui se sont engagées publiquement contre l'initiative, le vote en faveur de l'initiative aurait probablement été encore plus élevé. La campagne de fauna•vs a été possible grâce aux fondations et organisations suivantes : Bernd Thies-Stiftung, Graf Fabrice, von Gundlach und Payne-Smith Stiftung, Zürcher Tierschutz, Pro Natura Suisse, ainsi que grâce aux dons de membres et de particuliers. Que tous en soient remerciés ici une fois encore.

Arrêté quinquennal sur la chasse

fauna•vs a participé début mars 2021 à la consultation sur l'arrêté quinquennal 2021-2025. Le 24 juin 2021, le Conseil d'Etat a fait savoir que l'arrêté quinquennal serait remplacé par un règlement d'exécution annuel pour l'exercice de la chasse. Quelques propositions de fauna•vs ont été reprises, et le plan de chasse va en partie dans la bonne direction, par exemple le nombre de lagopèdes et de tétras-lyres pouvant être prélevés par chasseur a été réduit. En outre, une plus grande régionalisation de la chasse sera possible à l'avenir, ce qui permet de définir les quotas de tir selon l'état régional des effectifs des espèces chassables. Enfin, suite à la décision du Tribunal fédéral (TF) concernant le district franc d'Aletsch, les dispositions relatives à la régulation des espèces chassables ont été adaptées dans tous les districts francs (DFF). Selon de l'arrêt du TF la régulation dans les DFF ne peut pas se faire - comme le Valais le faisait jusqu'à maintenant - en ouvrant des volets des DFF à la chasse normale. Selon le TF, la régulation suppose un plan de tir précis attribuant tel animal (espèce, âge, sexe, secteur) à tel chasseur bien défini.

Rôle de multiplicateur pour Nos voisins sauvages Valais

fauna•vs joue un rôle de multiplicateur dans le projet Nos voisins sauvages Valais. Nous informons régulièrement sur le projet via le site web et le bulletin et avons participé à une séance en ligne en 2021. En 2021, « Nos voisins sauvages » a mis l'accent sur le hérisson.

Nombre de membres et recrutement de nouveaux membres

fauna•vs a accueilli 16 nouveaux membres en 2021, dont dix durant la campagne sur les grands prédateurs. Deux personnes ont démissionné. Fin 2021, fauna-vs comptait 231 membres.

Subventions et dons

En 2021, la Loterie Romande a soutenu l'édition du bulletin fauna•vs info à hauteur de CHF 1'000. En fin d'année, nous avons lancé un appel aux dons auprès de nos membres, car notre caisse était vide après les campagnes sur les grands prédateurs. Ces dons d'une valeur totale de plus de CHF 4400 ont permis de couvrir le déficit. Nous tenons à remercier chaleureusement nos membres pour leur généreux soutien !

Brigitte Wolf, présidente de fauna-vs,
et Sonja Oesch, chargée d'affaires